

Suivi de l'état du Saint-Laurent

EAU

SÉDIMENTS

RIVES

RESSOURCES BIOLOGIQUES

USAGES

LA SALUBRITÉ DES EAUX COQUILLIÈRES

Problématique

Le Programme de salubrité des eaux coquillières (PSEC) est un réseau de suivi qui évalue la qualité bactérienne de l'eau, afin d'y autoriser la cueillette et l'élevage des mollusques. Lorsque l'eau d'un banc coquillier est contaminée par les coliformes fécaux, les mollusques

qui y vivent les absorbent et les concentrent.

Ces bactéries n'affectent pas la survie ou la croissance des mollusques, mais les rendent impropres à la consommation humaine. La classification de ces secteurs en fonction de la contamination de l'eau permet d'assurer la protection de la santé des

Figure 1. Territoire maritime couvert par le Programme de salubrité des eaux coquillières



Douglastown, Gaspésie

consommateurs. Les coliformes fécaux servent donc d'indicateurs des conditions insalubres du milieu aquatique, étant donné que ces bactéries sont associées aux fèces des animaux à sang chaud comme l'être humain. Par conséquent, les informations colligées par le Programme peuvent servir à montrer l'évolution de la salubrité des eaux en rive dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent.

Ces informations incluent la localisation des bancs de mollusques, la teneur en coliformes fécaux et les sources de pollution. Le territoire couvert par le Programme comprend la zone côtière entre Baie-Sainte-Catherine et Blanc-Sablon sur la rive nord et la péninsule gaspésienne, de Cacouna à Miguasha, incluant la région des Îles-de-la-Madeleine (figure 1).

Photo: Bruno LaFortune, Environnement Canada



Photo: Yves Lamontagne, Environnement Canada

Carleton (pointe Tracadigache), Gaspésie

Portrait de la situation

Le nombre de secteurs coquilliers évalués par le Programme de salubrité des eaux coquillières depuis les 15 dernières années est passé de 10, en 1987, à près de 238, en 2002 (figure 2). Parmi ce nombre, 116 secteurs sont ouverts à la cueillette de mollusques, dont 96 le sont en permanence, et 20, une partie de l'année. Par contre, 122 secteurs coquilliers demeurent toujours fermés à cause d'une contamination bactérienne persistante (figure 3).

Comme on peut le constater à la lecture du tableau 1, la qualité bactérienne des eaux des Îles-de-la-Madeleine et de la Côte-Nord est supérieure à la qualité des eaux des régions de la Gaspésie et du Bas-Saint-Laurent. En effet, aux Îles-de-la-Madeleine, seuls quatre secteurs ont été fermés de façon permanente sur un total de 41, tandis qu'en Gaspésie-Bas-Saint-Laurent, 71 secteurs sont

Figure 2. Nombre de secteurs coquilliers classifiés de 1987 à 2002 par le PSEC

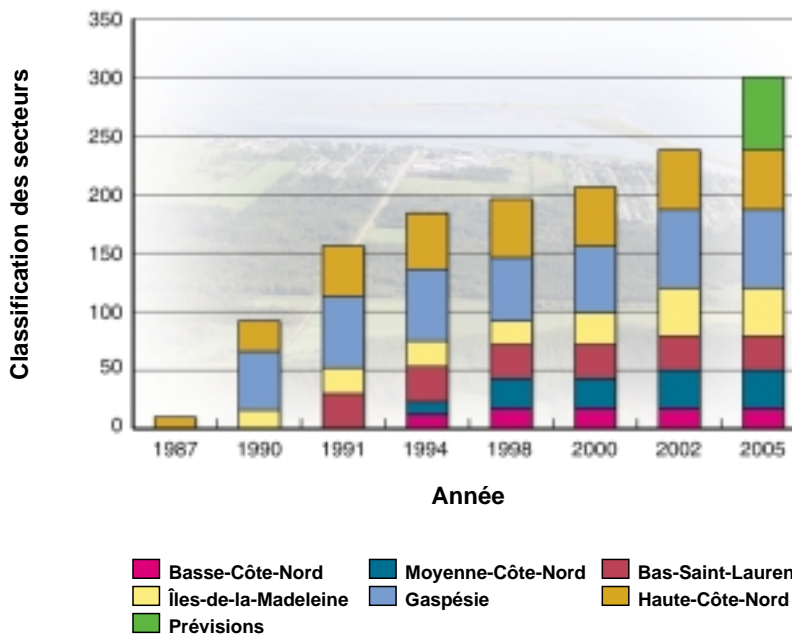


Figure 3. Statut des secteurs coquilliers répartis par région au Québec par le PSEC en 2002

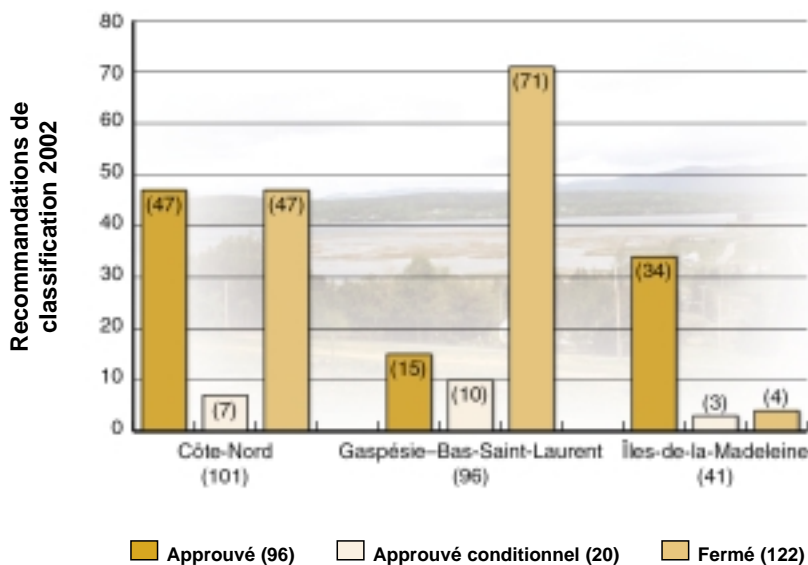


Tableau 1. Classification des secteurs coquilliers en 1988, 1993, 1998 et 2002

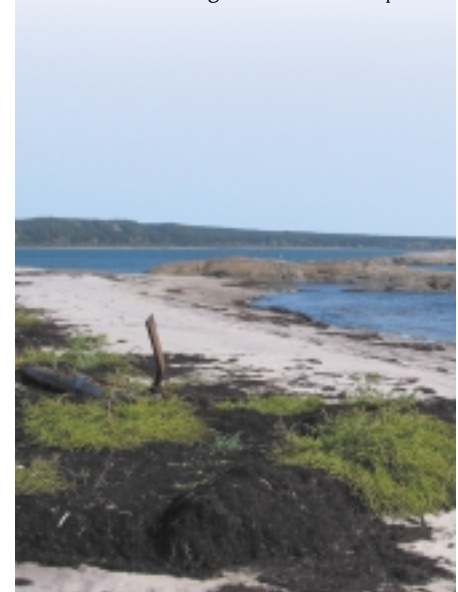
Région	S e c t e u r s			Total
	Approuvés	Approuvés conditionnels	Fermés	
1988				
Îles-de-la-Madeleine	–	–	–	0
Gaspésie–Bas-Saint-Laurent	4	–	15	19
Côte-Nord	7	–	4	11
Total	11		19	30
1993				
Îles-de-la-Madeleine	19	1	4	24
Gaspésie–Bas-Saint-Laurent	6	11	74	91
Côte-Nord	30	15	14	59
Total	55	27	92	174
1998				
Îles-de-la-Madeleine	14	2	4	20
Gaspésie–Bas-Saint-Laurent	7	6	69	82
Côte-Nord	35	11	47	93
Total	56	19	120	195
2002				
Îles-de-la-Madeleine	34	3	4	41
Gaspésie–Bas-Saint-Laurent	15	10	71	96
Côte-Nord	47	7	47	101
Total	96	20	122	238

Figure 4. Localisation des 42 secteurs coquilliers fermés jugés prioritaires pour la réouverture à la cueillette des mollusques

fermés de façon permanente sur un total de 96. La fermeture de ces secteurs est due en grande partie aux municipalités qui ne possèdent pas de systèmes de traitement adéquats de leurs eaux usées ou dont le réseau d'égouts a de nombreux points de débordement, aux habitations munies de fosses septiques et de puisards désuets le long des rives et aux pratiques agricoles déficientes de certaines municipalités de cette région.

Depuis 1992, le personnel du Programme de salubrité des eaux coquillières travaille avec l'appui de partenaires locaux et gouvernementaux à la correction des sources de pollution, afin de redonner accès à près de 42 secteurs actuellement fermés, dont le potentiel en ressources coquillières est élevé (figure 4). Parmi ces 42 secteurs prioritaires, 22 sont localisés dans le Bas-Saint-Laurent–Gaspésie, 15, sur la Côte-Nord, et 5, aux Îles-de-la-Madeleine.

Dans 12 des 42 secteurs identifiés, on a aménagé ou amélioré les systèmes de traitement des eaux usées des municipalités riveraines, ce qui a eu pour effet d'améliorer grandement la qualité



Baie des Homards, Côte-Nord

Photo : Yves Lamontagne, Environnement Canada



Photo : Yves Lamontagne, Environnement Canada

Pointe Mistassini, Côte-Nord

de l'eau. Les débordements des réseaux d'eaux usées municipales et les charges provenant de puisards mal entretenus de résidences isolées représentent cependant toujours une source de contamination.

Malgré ces efforts et compte tenu des normes du Programme de salubrité des eaux coquillières, aucun secteur n'a été rouvert pour le moment à la cueillette de mollusques. Par contre, de nombreux partenaires participent à un projet de rétablissement et de mise en valeur d'une dizaine de secteurs coquilliers du sud de la Gaspésie; le financement nécessaire à la correction des sources de pollution en provenance des résidences isolées est maintenant assuré.

Perspectives

Comme c'est le cas aussi dans les régions du Pacifique et de l'Atlantique,

les raisons qui amènent la fermeture de bancs coquilliers dans la région du Québec sont les résidences isolées et les réseaux d'eaux usées des municipalités.

La salubrité des ressources coquillières est assurée par une collaboration entre Pêches et Océans Canada, Environnement Canada et l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA).

Le rôle spécifique d'Environnement Canada (www.ec.gc.ca) est de procéder à un inventaire des sources de pollution et d'évaluer la qualité bactérienne de l'eau des bancs coquilliers, ou parcs conchylicoles, selon les normes du Programme canadien de contrôle de la salubrité des mollusques (PCCSM). Environnement Canada recommande l'ouverture ou la fermeture des secteurs à Pêches et Océans Canada (MPO) et participe également à la récupération des secteurs fermés.

Pêches et Océans Canada (www.dfo-mpo.gc.ca) est l'autorité légale qui décide de l'ouverture et de la fermeture des secteurs coquilliers, et il effectue la surveillance des secteurs fermés.

L'Agence canadienne d'inspection des aliments (www.inspection.gc.ca) contrôle la qualité des mollusques destinés à l'exportation ou à l'importation et fait un suivi des biotoxines marines dans la chair des mollusques.

Afin d'améliorer la gestion des données générées par le Programme canadien de contrôle de la salubrité des mollusques (PCCSM) et de diffuser l'information aux différents partenaires, Environnement Canada, Pêches et Océans Canada et l'Agence canadienne d'inspection des aliments sont en train de mettre au point un système de gestion des données géoréférencées du PCCSM qui sera accessible par Internet.

Photo : Yves Lamontagne,
Environnement Canada

Pointe Basse, Îles-de-la-Madeleine

MESURES-CLÉS

Trois cotes sont attribuées aux secteurs pour indiquer s'ils sont propices à la cueillette des mollusques : approuvé, approuvé conditionnel et fermé. Chaque cote reflète la qualité bactérienne de l'eau. Pour qu'un secteur soit ouvert à l'exploitation, il doit répondre aux normes canadiennes et américaines de contrôle de salubrité des eaux des secteurs coquilliers :

- a) le secteur ne doit pas être contaminé par des matières fécales ou par des substances délétères et toxiques au point que la consommation des mollusques de ce secteur s'avère dangereuse;
- b) la valeur médiane à chaque station ne doit pas dépasser 14 coliformes fécaux par 100 mL d'eau;
- c) pas plus de 10 p. 100 des valeurs obtenues à chaque station ne doivent dépasser 43 coliformes fécaux par 100 mL;
- d) dans le cas de l'intoxication paralysante par les mollusques (IPM), la concentration de toxines ne doit pas dépasser 80 µg/100 g de chair de mollusque, et aucune autre intoxication neurotoxique par les mollusques ne doit être enregistrée dans des concentrations décelables.

Lorsque ces normes ne sont pas respectées, on attribue au secteur la cote « fermé ». Il arrive toutefois qu'un secteur ne soit fermé que pour une période déterminée durant laquelle la pollution augmente (comme en été, au voisinage d'un terrain de camping, d'activités agricoles restreintes, d'élevages de bovins, etc.); le secteur reçoit alors la cote « approuvé conditionnel ».



Rejets d'eaux usées municipales, Côte-Nord

Photo : Yves Lamontagne, Environnement Canada



Saint-Fabien-sur-Mer, Bas-Saint-Laurent

Pour en savoir plus

DIRECTION DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT. 2002. *Le programme de salubrité des eaux coquillières: pour la protection de la santé*. Environnement Canada – Région du Québec, Montréal. Fiche d'information, 4 p.

GOUVERNEMENT DU CANADA. 2002. *Cueillir des mollusques au Québec*. Pêches et Océans Canada, Environnement Canada et Agence canadienne d'inspection des aliments. Dépliant.

Site Internet de la Direction de la protection de l'environnement, Environnement Canada : http://lavoieverte.qc.ec.gc.ca/dpe/Francais/dpe_main_fr.asp

Site Internet du Programme canadien de contrôle de la salubrité des mollusques (PCCSM) : www.inspection.gc.ca/francais/animal/fispoi/csspccsmf.shtml

Site Internet du Programme de salubrité des eaux coquillières (PSEC) : http://lavoieverte.qc.ec.gc.ca/dpe/Francais/dpe_main_fr.asp?eau_salubI

Rédaction : Jacques Sénéchal
Direction de la protection de l'environnement
Environnement Canada

Programme Suivi de l'état du Saint-Laurent

Quatre partenaires gouvernementaux – les ministères de l'Environnement du Canada et du Québec, la Société de la faune et des parcs du Québec et le ministère des Pêches et des Océans du Canada – mettent en commun leur expertise et leurs efforts pour rendre compte à la population de l'état et de l'évolution à long terme du Saint-Laurent. Pour ce faire, des indicateurs environnementaux ont été élaborés à partir des données recueillies dans le

cadre des activités de suivi environnemental que chaque organisation poursuit au fil des ans. Ces activités touchent les principales composantes de l'environnement que sont l'eau (qualité et quantité), les sédiments, les ressources biologiques (diversité et condition des espèces), les usages et éventuellement les rives.

Pour obtenir d'autres exemplaires ou la collection complète des fiches,

veuillez vous adresser au Bureau de coordination de Saint-Laurent Vision 2000 :

1141, route de l'Église
C.P. 10 100
Sainte-Foy (Québec) G1V 4H5
Tél.: (418) 648-3444

Vous pouvez également obtenir les fiches et de l'information complémentaire sur le Programme en visitant le site Internet : www.slv2000.qc.ca

Publié avec l'autorisation du ministre de l'Environnement
© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2002
Publié avec l'autorisation du ministre d'État aux Affaires municipales
et à la Métropole, à l'Environnement et à l'Eau du Québec
© Gouvernement du Québec, 2002
N° de catalogue : En4-19/2002F
ISBN 0-662-88162-1
Envirodoq : ENV/2002/0356
Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Canada, 2002
Also available in English under the title: *Shellfish Water Quality*